



Les travaux de révision de la Norme biologique du Canada

Une entrevue avec Hugh Martin, le président du Comité technique

Les groupes de travail et leurs présidents

Le Comité permanent sur les Listes des substances permises – Entrevue avec Ted Zettel

Le président du Comité technique

Une entrevue avec Hugh Martin

Hugh Martin œuvre dans le secteur biologique depuis 30 ans. Depuis deux ans, Hugh est inspecteur de fermes biologiques produisant une grande diversité de cultures et de types d'animaux d'élevage. Hugh a travaillé pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario pendant 34 ans, les 15 dernières années en tant que responsable du programme de production végétale biologique et du développement des services d'information pour les agriculteurs biologiques. Il est membre du Comité technique depuis 1997 et a été membre du Comité d'experts sur l'agriculture biologique depuis 8 ans. Hugh a grandi sur une ferme mixte du sud-ouest de l'Ontario.



Vous avez été désigné président du Comité technique qui sera responsable de la révision de la Norme biologique canadienne qui s'étalera sur deux ans. Quel est votre principal objectif en tant que président du CT?

Mon premier objectif est de compléter efficacement la révision de la norme en maintenant l'harmonie au sein du secteur biologique.

Quels sont les principaux défis auxquels sera confronté le Comité technique?

C'est un travail d'équipe. Mais notre principal défi est le temps. Nous disposons d'un temps limité pour compléter la révision de la norme car la liste des items à réviser est très longue. Il est crucial que nous mettions la norme à jour.

Vous êtes impliqué dans le secteur biologique canadien depuis de nombreuses années et vous êtes aujourd'hui un inspecteur en production biologique. Pourquoi cet intérêt à l'égard de la production biologique?

Parce que je crois que c'est gratifiant. J'ai été impliqué en production biologique depuis 30 ans, dont 15 ans au sein du Comité technique comme représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario. Depuis que je suis « retraité », j'aime beaucoup visiter les fermes en tant qu'inspecteur. Tôt dans ma carrière, j'ai compris qu'il était opportun de combler le fossé entre les approches biologiques et conventionnelles en agriculture. L'agriculture biologique est un mode de production alternatif qui mérite qu'on y prête attention afin de servir les consommateurs qui demandent de consommer des aliments biologiques.

Est-ce facile de définir et encadrer les pratiques biologiques dans une norme claire et applicable?

C'est très difficile. Nous devons déterminer ce que nous allons inclure et, d'autre part, ce qui est au-delà de notre capacité de mettre en force. Formuler chaque phrase afin que la signification soit claire, précise et uniformément interprétée par tous présente tout un défi. Malheureusement, nous ne pouvons inclure chaque pratique pour tous les produits fermiers et

transformés car il en résulterait un document très volumineux. Les membres du CT doivent travailler ensemble et créer des consensus afin d'élaborer une norme que nous pouvons appliquer à travers le Canada et qui sera respectée par les communautés biologiques canadienne et internationales.

Les groupes de travail et leurs présidents

Sept groupes de travail (GT) ont été établis et se rencontrent régulièrement pour préparer les amendements qui seront à l'ordre du jour de la première rencontre du CT à Gatineau en décembre. Voici donc la liste des groupes de travail et de leurs présidents respectifs. Ils possèdent tous une grande expérience en matière d'interprétation et d'application de la norme et ont entrepris avec enthousiasme la tâche d'analyser les requêtes d'amendements avec les participants de leurs groupes respectifs. Chaque GT est composé de 5 à 10 membres qui sont des opérateurs, intervenants, gestionnaires et législateurs impliqués dans la production biologique au Canada.



Jean Duval - Production végétale – Principes et gestion

Jean Duval est un agronome spécialisé en agriculture biologique depuis plus de 20 ans. Après des études agronomiques en science des sols à l'université McGill, il a été responsable pendant 7 ans d'un service provincial d'information en agriculture biologique au Projet pour une agriculture écologique, centre fondé par Stuart Hill au campus Macdonald de l'Université McGill. Il a pendant ces mêmes années enseigné l'agriculture biologique, la conservation et la fertilisation des sols au niveau collégial et universitaire. Il est par la suite devenu inspecteur en production biologique, puis a travaillé comme conseiller en grandes cultures et horticulture au Club Bio-Action, organisme pour lequel il a œuvré jusqu'en 2009. Toujours actif au niveau des comités des normes biologiques

des gouvernements provincial et fédéral, Jean travaille depuis l'été 2011 au Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité du Cégep de Victoriaville en tant que chargé de projet.



Maureen Bostock - Production végétale– Listes des Substances permises (LSP)

Maureen Bostock a été agricultrice dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique pendant 10 ans avant de s'installer en Ontario en 2002 avec sa partenaire, Elizabeth. Elles ont créé une nouvelle opération, nommée Sweet Meadow Farm, à Balderson, et continuent de produire des légumes certifiés biologiques écoulés sur le marché local. Maureen travaille aussi comme inspectrice dans l'Est de l'Ontario. De 2008 à 2013, elle a dirigé des formations et enseigné l'agriculture biologique et est l'auteure du guide pratique publié par COG - *Growing Potatoes Organically from Market Garden to Field Crop*. Depuis 2011, elle est membre du Comité d'interprétation des normes du Canada.



Anne Macey - Production d'animaux d'élevage – Principes et gestion

Anne est impliquée dans le secteur biologique depuis 30 ans. Elle était la rédactrice en chef de la première édition du Manuel de l'élevage biologique de Canadian Organic Growers (COG) et a contribué à d'autres publications de COG, dont un guide pour comprendre les normes biologiques canadiennes, et le livre *Living with Worms in Organic Sheep Production*. Elle a exploité une petite ferme biologique mixte en Ontario, travaillé comme inspectrice biologique et a récemment pris sa retraite comme directrice du Conseil d'accréditation du COABC et présidente du comité d'accréditation de l'International Organic Accreditation Service. Anne est membre du Groupe de travail sur le bien-être animal et travaille bénévolement au développement des infrastructures

agricoles à Salt Spring Island, qui incluent un abattoir exploité par la communauté.



Janine Gibson - Production d'animaux d'élevage – LSP

Actuellement élue par ses pairs comme membre du Comité d'interprétation des normes du Canada, Janine assure des services-conseils à l'industrie des produits biologiques au Bureau Bio-Canada de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et elle aide plusieurs familles fermières à mieux comprendre la norme biologique.

Janine siège également au Comité technique depuis 1999, en représentant d'abord la section canadienne de l'Association internationale des inspecteurs en production biologique, puis à titre de représentante de la section manitobaine de Cultivons Biologique Canada – soit l'Organic Food Council of Manitoba. Elle est inspectrice en production biologique végétale, d'animaux d'élevage

et en transformation depuis 1993, a mené une analyse comparative des Organismes de vérification de la conformité pour le compte de l'ACIA en 2002 ; elle a aussi été présidente de Cultivons Biologique Canada.



Rochelle Eisen - Préparation/Transformation - Principes et gestion

Rochelle possède 26 ans d'expérience en assurance de production biologique, en service-conseil et consultation. Elle collabore avec le Dr Brenda Frick et Gunta Vitins, sous la bannière Resilient Solutions Consulting. Elle est membre du Comité d'interprétation des normes, de la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques, et est l'actuelle présidente de Cultivons Biologique Canada. Elle siège également au conseil d'administration du Marché des fermiers de Penticton et de l'Organic Farming Institute of British Columbia.



Amy Kremen - Préparation/Transformation- LSP

Amy Kremen a été une productrice de légumes et de fleurs biologiques (Wisconsin, É.-U.) et elle détient une maîtrise en science du sol dont le sujet est l'utilisation de cultures-abris de type Brassica en agriculture durable/recyclage de l'azote. Elle a effectué des recherches pour le USDA Economic Research Service sur les entraves à la conversion vers l'agriculture biologique des systèmes agricoles et elle est pigiste en rédaction/édition d'articles, livres, textes liés aux systèmes agricoles durables. Elle est consultante pour le CAEQ-CARTV, ayant effectué l'analyse « ligne par ligne » des normes biologiques pour déterminer les écarts entre les normes NOP/CAN/UE/JAP et autres normes indépendantes.



Dag Falck - LSP - Général

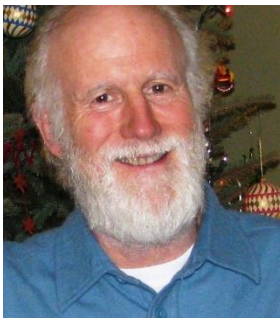
Dag Falck est gestionnaire du programme biologique chez Nature's Path Organic Foods depuis 2002. Avant de rejoindre cette compagnie, Dag a inspecté des fermes biologiques pendant quinze ans. Il a étudié l'agronomie en Norvège et déménagé en Amérique du Nord pour travailler comme inspecteur en production biologique, notamment dans l'Ouest canadien et les États-Unis où il a inspecté une grande variété d'exploitations biologiques, depuis les jardins maraîchers jusqu'aux grandes cultures et opérations complexes de transformation de produits biologiques; il a alors développé sa propre vision du secteur biologique.

Ted Zettel – Comité permanent des LSP



Ted Zettel est un pionnier de la production biologique de cultures en champ, l'un des premiers agriculteurs canadiens à faire la conversion, en devenant certifié biologique en 1986. Il a participé à la fondation de la coopérative OntarBio (aujourd'hui Organic Meadow) en 1989 et en fut le premier président. Il a été directeur des relations publiques de l'Ecological Farmers Association of Ontario de 1987 à 1992 et a enseigné et promu les méthodes de production biologique et l'idéal coopératif afin de bien servir les Canadiens et la communauté internationale. Ted s'est retiré de la production laitière après 29 ans d'activités, mais il gère encore 400 acres de cultures commerciales biologiques avec sa femme et partenaire d'affaires Christine et leur fils Mark. Il est présentement président du Comité d'interprétation des normes du Canada, l'organisme qui conseille l'ACIA en matière d'interprétation de la norme biologique. Il est aussi le représentant du Conseil biologique de l'Ontario au conseil de la Fédération biologique du Canada, dont il est le président élu depuis 2008.

Tony McQuail – Small Scale Organic Certification



Tony a commencé à travailler la terre sur sa ferme en Ontario tout en poursuivant ses études; il a obtenu un diplôme en Études environnementales de l'Université de Waterloo. Il s'est converti à la production biologique en 1976: la Meeting Place Organic Farm est l'une des premières fermes certifiées biologiques en Ontario. Tony a participé au démarrage de l'Ecological Farmers Association de l'Ontario où il a exécuté plusieurs fonctions au fil des ans. Il a aussi été impliqué dans la création de l'OCIA en Ontario et actif au sein de la Fédération d'agriculture de l'Ontario; il est impliqué aujourd'hui au sein de la National Farmers Union-Ontario. Au début des années 1990, il a participé à plusieurs comités qui ont développé le Plan environnemental des fermes en Ontario et le programme Farm Business Registration. Tony s'occupe toujours de sa ferme et enseigne la gestion holistique.

Le lancement du Comité permanent sur les Listes de substances permises Une entrevue avec Ted Zettel

Vous êtes le président du Comité d'interprétation des normes (CIN) et vous êtes aussi impliqué, en tant que président de la FBC et président du Comité permanent des LSP, dans le projet de révision de la norme biologique canadienne. Quelle est la différence entre l'interprétation et la révision de la norme? Ces activités sont-elles liées?

Le rôle du CIN est de conseiller le Bureau Bio-Canada quant à l'interprétation de la norme, mais le CIN ne peut pas modifier la norme ou émettre une recommandation qui serait contraire à la signification de ce qui est présentement écrit. La norme est passablement complexe, et souvent les décisions relatives aux pratiques biologiques peuvent impliquer diverses sections de la norme. La plupart des questions adressées au CIN proviennent de décisions conflictuelles faites par les organismes de certification (OC); il est compréhensible qu'il y ait des divergences entre les conclusions émises par les OC lorsqu'ils évaluent les opérations. Ces cas sont donc référés au CIN, qui représente le secteur et assure que l'application du règlement réponde aux attentes de la communauté biologique qui a préalablement rédigé la norme.

La révision de la norme, qui se déroule suivant les politiques de l'Office des normes générales du Canada (ONGC), est un processus plus lourd, coûteux et long, mais c'est la seule façon de modifier la norme. Pourquoi modifier la norme? Il y a plusieurs raisons;

- 1) La signification d'une section est vague et la formulation laisse place à plusieurs interprétations valides mais conflictuelles. L'intention d'un paragraphe a besoin d'être clarifiée et le langage modifié afin d'établir ce qui est vraiment signifié.
- 2) Un paragraphe semble être en conflit avec un autre paragraphe et cela crée de la confusion.
- 3) L'industrie a évolué. Un élément originalement inclus dans la norme n'est plus pertinent, ou bien une nouvelle situation qui n'était pas auparavant influente a pris place et doit être considérée dans la norme.
- 4) L'exigence de conformité est en contradiction avec ce qui est exigé aux États-Unis ou dans l'Union européenne, ce qui crée un environnement commercial inéquitable.

Quel est d'après vous le principal défi lié à la révision de la norme biologique?

À cause d'un manque de financement, la norme est demeurée inchangée pendant près de quatre ans. Depuis, le CIN a émis quelque 200 interprétations et soumis 50 items au projet de révision. La tâche à accomplir par le Comité technique est colossale, et le financement n'est octroyé que pour un peu moins de deux ans. Nous n'accomplirons pas tout ce que nous espérons accomplir lors de cet exercice de révision, mais nous verrons à adresser les enjeux les plus importants et urgents. Le plus troublant dans une perspective à long terme est qu'il n'y a aucun mécanisme de financement permanent pour assurer le maintien de la norme dans le futur.

En tant que président du groupe de travail responsable d'établir un Comité permanent des LSP, pouvez-vous expliquer ce que sera le rôle de ce comité?

Les Listes des substances permises (32.311) font présentement partie de la norme; donc, tout comme pour la norme qui encadre la production (32.310), elles ne peuvent pas être modifiées sans avoir recours au processus de révision de l'ONGC. C'est une situation problématique, car les listes sont arbitraires et le régulateur ne peut exercer son jugement. Par exemple, les transformateurs de produits biologiques américains peuvent utiliser une certaine substance comme auxiliaire de production et tous les exploitants d'ici pourraient être d'accord pour l'ajouter aux LSP, mais cet ajout ne peut être fait sans un processus formel de révision de l'ONGC. Cela nous place dans une position désavantageuse. Cependant, les politiques de l'ONGC nous permettent de repositionner les LSP comme document annexe à la norme de production et de donner au secteur la capacité de les modifier plus facilement. Nous avons besoin d'examiner de près le cadre de référence et la constitution de ce nouveau « Comité permanent des LSP ». C'est le mandat du groupe de travail que je superviserai – nous ferons des recommandations au Comité technique.

Le secteur biologique canadien a finalement reçu du financement d'AAC afin d'organiser et soutenir financièrement les groupes de travail et le Comité technique. Êtes-vous satisfait de la santé financière du secteur?

On nous a dit en termes très clairs de ne plus attendre de soutien financier du gouvernement pour les travaux de maintien de la norme après la révision que nous entamons. La communauté biologique devra, à long terme, payer pour maintenir la norme biologique. Il n'y a en ce moment aucun mécanisme pour collecter des fonds auprès des opérateurs biologiques afin de représenter le secteur auprès du législateur. La Fédération biologique a consacré beaucoup de temps à cet enjeu. En tant qu'opérateurs, nous avons besoin que chacun contribue une minime somme d'argent afin que nous nous organisions et puissions discuter efficacement avec le gouvernement, et afin de défendre les intérêts de notre communauté tout comme le font les autres secteurs matures. La FBC discute avec ses associations provinciales, avec le Bureau Bio-Canada et avec les principaux organismes de certification afin d'examiner la faisabilité de charger une contribution lors de la certification. Bien que j'eusse aimé personnellement que quelqu'un d'autre paie, je crois qu'il est avantageux que nous financions par nous-mêmes le maintien de la norme et gardions le contrôle du processus. Les exploitants certifiés biologiques (dont une majorité d'agriculteurs) sont les seuls qui peuvent assurer l'intégrité de l'appellation biologique.

